

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS DE DOTATION

NOM DU FONDS DE DOTATION (FAEO¹)

BOURSE IRENE-ET-WILLIAM-DUQUETTE POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS AUTOCHTONES À LA FACULTÉ D'ÉDUCATION

INTRODUCTION

Au cours de l'année universitaire 2007-2008, la Faculté d'éducation a souligné son 40^e anniversaire en rendant hommage à des pédagogues ontariens de renom. La Faculté a pour ce faire créé des bourses en leur nom afin de soutenir les étudiantes et étudiants et les encourager à viser l'excellence, tout en poursuivant sa mission de formation de pédagogues ainsi que de chercheuses et chercheurs de talent.

L'une de ces pédagogues estimées est Cheryll Duquette, une professeure retraitée de la Faculté d'éducation. Elle a créé la Bourse Irene-et-William-Duquette pour les étudiantes et étudiants autochtones à la Faculté d'éducation en l'honneur de ses parents. Les revenus générés par ce fonds fourniront de l'aide financière à des étudiants et étudiantes du programme de formation des enseignantes et enseignants autochtones (ITEP), du programme de *Teacher Education*, du programme de formation à l'enseignement ou d'un programme d'études supérieures dont l'éducation pourrait être autrement compromise.

Les enseignantes et enseignants peuvent donner vie au plein potentiel de leurs élèves et les outiller pour la réussite – un défi très gratifiant aux yeux de Cheryll Duquette. Professeure et directrice de thèse consciencieuse et sympathique, M^{me} Duquette a su inspirer les jeunes pédagogues par son enthousiasme pour l'éducation et sa volonté de créer des liens avec eux. Reconnue au pays et à l'étranger pour ses travaux sur les multiples problèmes liés à l'alcoolisation fœtale et l'inclusion, Cheryll Duquette a travaillé en 1997 avec le District de Sioux Lookout pour mettre sur pied le *Native Teacher Education Program* (maintenant le programme de formation des enseignantes et enseignants autochtones) pour les membres des Premières Nations. Elle en a coordonné la prestation au sein d'autres communautés en Ontario.

La professeure Duquette remercie le gouvernement de l'Ontario, dont les généreuses contributions de contrepartie ont aidé à la mise sur pied du fonds.

OBJECTIF DU FONDS

Ce fonds a pour but de fournir de l'aide financière à des étudiantes et étudiants inscrits en dernière année du programme de formation des enseignantes et enseignants autochtones (ITEP), du programme de *Teacher Education*, du programme de formation à l'enseignement ou d'un programme d'études supérieures dont l'éducation pourrait être autrement compromise. La Bourse Irene-et-William-Duquette sera remise chaque année à la personne qui répond le mieux aux critères énumérés ci-dessous.

DÉTAILS DU FONDS

Critères d'admissibilité

¹FAEO : Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario

La personne candidate doit :

1. avoir la citoyenneté canadienne;
2. être inscrite en dernière année d'un des programmes suivants à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa :
 - a. formation des enseignantes et enseignants autochtones (ITEP);
 - b. *Teacher Education*;
 - c. formation à l'enseignement;
 - d. tout programme d'études supérieures;
3. soumettre une preuve de son identité autochtone, conformément aux exigences de la méthode administrative sur l'admissibilité des étudiantes et étudiants des Premières Nations, inuits et métis aux bourses et aux places réservées de l'Université d'Ottawa;
4. faire preuve d'un engagement à l'égard de l'éducation autochtone et/ou de sa communauté;
5. avoir un excellent dossier scolaire (notes obtenues dans son programme);
6. résider en Ontario, conformément aux règles du RAFEO²; et
7. faire preuve d'un besoin d'aide financière, d'après les critères du Service de l'aide financière et des bourses de l'Université d'Ottawa.

Valeur de la bourse :	Minimum 3 000 \$
Nombre de bourses :	Variable
Fréquence d'attribution :	Annuelle
Programme ou cycle d'études :	Premier cycle
Responsable des demandes :	Service de l'aide financière et des bourses
Échéance des demandes :	31 octobre

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible dans le portail uoZone, et doit comprendre :

1. le Questionnaire financier;
2. une lettre (maximum 500 mots) décrivant l'engagement à l'égard de l'éducation autochtone et/ou de la communauté;
3. une copie du relevé de notes; et
4. une preuve documentée de son identité autochtone, conformément aux exigences de la méthode administrative sur l'admissibilité des étudiants des Premières Nations, inuits et métis aux bourses et aux places réservées de l'Université d'Ottawa.

²RAFÉO : Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario